



Communiqué de presse
Sonthofen/DE, Biella/IT, Schaan/LI, 2 décembre 2020

Biella est la Ville des Alpes de l'année 2021

La ville de Biella/Piémont (Italie) a été officiellement désignée « Ville des Alpes de l'année 2021 » par un jury international. Ainsi, Biella fait son entrée dans le réseau transfrontalier des « Villes des Alpes de l'année », qui a pour objectif de mettre en œuvre la Convention alpine et un développement durable. La première rencontre officielle entre Biella et les membres du réseau se tiendra en format virtuel le 2 décembre 2020. Une manifestation festive en présentiel sera organisée en mai 2021 si la situation sanitaire le permet. Néanmoins, la délégation de Biella s'est retroussé les manches et est déjà à l'œuvre.

« Nous sommes heureux que notre ville puisse se parer du titre de Ville des Alpes de l'année 2021 » a déclaré le Maire M. Corradino. « Pour Biella, faire partie d'un réseau international avec d'autres villes des Alpes est une incitation et l'opportunité de poursuivre son parcours vers le développement durable », a poursuivi M. Corradino. « Nous sommes convaincus que la coopération, l'échange et les objectifs de l'Agenda 2030 du Développement durable serviront de référence pour le développement de notre territoire »

Lovée entre les montagnes et les plaines verdoyantes, la ville de Biella entretient un lien fort avec ses montagnes. C'est grâce aux cours d'eau provenant des Alpes bielloises qu'a prospéré durant des siècles l'économie de la laine, qui est connue et appréciée dans le monde entier. Le territoire montagnard qui s'étend autour de la ville voit en Biella un point de repère. Il offre aux Biellois l'opportunité de se promener dans la nature, de pratiquer du sport et des activités de plein air, sans oublier le tourisme religieux. En effet, Biella est une terre de lieux sacrés : le Sanctuaire d'Oropa, qui se dresse au milieu des montagnes, a été déclaré Patrimoine de l'humanité par l'UNESCO en 2003. La cuvette d'Oropa, où la Région Piémont a créé une réserve naturelle spéciale en 2005, est au cœur d'un projet de relance du tourisme dans les montagnes bielloises, axé sur l'environnement et la durabilité. En outre, le territoire de Biella est traversé par deux grands chemins de randonnée très fréquentés : la Grande Traversée des Alpes (GTA) et la Grande Traversée de l'arrière-pays biellois.

Biella, qui compte 44 000 habitants, a reçu ce titre en vertu des initiatives réalisées à ce jour, mais aussi de ses engagements pour le futur, conformément aux principes directeurs de la Convention alpine. Dans ses motivations, le Jury international de l'association a souligné le rôle de la ville dans les rapports qui l'unissent au territoire rural, se félicitant de son engagement non seulement à l'égard des objectifs de durabilité inscrits dans ses projets destinés au territoire montagnard, mais aussi de ses projets urbains.

Associazione « Città Alpina dell'anno »



A cela s'ajoute qu'en 2019, Biella a obtenu le titre de Ville créative UNESCO : elle fait désormais partie du réseau de l'UNESCO « Creative Cities », qui a pour objectif de mettre en relation des villes du monde entier pour échanger des expériences dans le domaine artistique et culturel.

En raison de sa position à proximité de la chaîne des Alpes, mais aussi des grandes agglomérations urbaines de Milan et Turin, Biella constitue une interface géographique et culturelle entre la Plaine du Pô et la montagne. Ses multiples liens avec la montagne et l'activisme des associations sportives et d'alpinisme ont convaincu l'administration de Biella de la nécessité de mettre en place un Service de la Montagne au sein de la ville, afin de consolider les actions entreprises dans ce domaine et d'en impulser de nouvelles.

Pour décerner à Biella le titre de Ville des Alpes de l'année, le Jury a également pris en compte les multiples initiatives pour les jeunes, la préservation de la culture et des traditions montagnardes et territoriales, notamment les traditions religieuses liées au Sanctuaire d'Oropa, ou encore à la transhumance du bétail qui, à chaque printemps, traverse les rues de la ville avant de monter aux alpages, ainsi que les activités du Musée du Territoire biellois.

L'attribution du titre de « Ville des Alpes de l'année » n'est pas seulement une reconnaissance des initiatives entreprises, c'est surtout une incitation pour que la ville améliore sa situation environnementale et se forge un avenir durable.

La ville de Biella prévoit diverses initiatives pour l'année prochaine, bien que les dates ne soient pas fixées en raison de la crise sanitaire : un événement festif réunissant toutes les Villes des Alpes de l'année parallèlement au congrès annuel de la Commission Internationale pour la protection des Alpes (CIPRA), la manifestation Saperi e Sapori delle Alpi Biellesi (Savoirs et saveurs des Alpes bielloises), le Festival international de la photographie et le Festival de la Durabilité.

Titre et association « Ville des Alpes de l'année »

Depuis 1997, un Jury international décerne le titre de « Ville des Alpes de l'année » à des villes alpines qui concilient de manière exemplaire et équilibrée les intérêts de l'économie, de l'environnement et du social, conformément aux principes de la Convention alpine. D'une part, ce titre marque une reconnaissance des politiques adoptées par une ville. D'autre part, il constitue un encouragement et un engagement à poursuivre avec résolution le chemin amorcé. Les villes auxquelles le prix a été décerné coopèrent dans le cadre de l'association du même nom. Actuellement, le réseau comprend 18 villes de Slovénie, d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, d'Italie et de France. Biella (2021) est la neuvième ville des Alpes italienne après Morbegno (2019), Bressanone (2018), Tolmezzo (2017), Lecco (2013), Bolzano (2009), Sondrio (2007), Trento (2004) et Belluno (1999). www.villedesalpes.org

Pour toute question ou complément d'information

Stefano Zavagli, Service de presse de la ville de Biella, +393405537081, ufficiostampa@comune.biella.it

Magdalena Holzer, Secrétaire de l'association « Ville des Alpes de l'année »
T: +423 237 53 13, magdalena.holzer@alpenstaedte.org